



La Ville de Caluire et Cuire recrute

Électricien (h/f)

Le poste

Cadre d'emplois : Adjoints technique

Catégorie : C

Direction ou Service : Centre technique municipal

Type de recrutement : permanent : titulaire ou contractuel en CDD

Temps de travail : complet

Libre à compter du : 01/09/2026

Qui sommes-nous ?

La ville de Caluire et Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

Sous l'autorité des Responsables pôle électricité et Gestion technique-Maintenance vous aurez la charge d'assurer la maintenance préventive électrique et les dépannages dans les structures et bâtiments communaux

Le Centre technique municipal de la ville de Caluire et Cuire recrute son futur électricien !

Les missions

Activités principales :

- Assurer la maintenance et le dépannage des installations électriques basse tension dans les bâtiments communaux dans le respect des réglementations en matière de sécurité et de prévention (curative et préventive).

- Diagnostiquer l'origine du dysfonctionnement, remplacer les éléments défectueux et assurer les réglages.
- Suivre et effectuer la levée des réserves suite aux contrôles périodiques réglementaires des bureaux de contrôle, des commissions de sécurité et tenir à jour les registres de sécurité.
- Organiser et contrôler la bonne exécution des travaux par les entreprises prestataires.
- Apporter son expertise métier en lien avec le bureau d'étude et le pôle gestion technique et maintenance dans le cadre d'élaboration de cahier des charges avant travaux ou projets et également dans le suivi et réception de travaux.
- Être en mesure de consigner les installations électriques: BTA, TGBT, etc.
- Étudier et réaliser des travaux de rénovation, de réaménagement ou d'équipement neuf des installations électriques dans le patrimoine bâti.
- Identifier et signaler les désordres du bâti constatés lors des interventions, notamment l'obsolescence, la vétusté des installations électriques.
- Mettre en place des solutions d'amélioration pour optimiser la sécurité et la performance énergétique des bâtiments et installations électriques.
- Assurer la veille technique et réglementaire pour garantir la conformité des installations électriques dans les bâtiments.
- Participer à la mise en place des installations électriques lors d'événements organisés par la mairie (armoires, câbles électriques, éclairages, sonorisation...).
- Contrôle et suivi de l'approvisionnement en matériel.
- Rendre compte de l'activité au responsable de service.

Votre profil / vos atouts

Connaissances et compétences

- Titulaire CAP à Bac pro électricité, électrotechnique ou équivalent minimum
- Expérience souhaitée sur un même type de poste
- Maîtriser les normes électriques et les techniques d'entretien des systèmes. (NF C17-200 et NF C15-100).
- Maîtriser les normes de sécurité. Connaissance de la réglementation des normes d'hygiène, du travail et de sécurité.

- Capacité à analyser les réglementations et à les interpréter
- Connaître certaines techniques de bâtiment de second œuvre (maçonnerie, plâtrerie, peinture...).

Aptitudes et qualités

- Autonomie.
- Responsabilité
- Sens du travail en équipe.
- Polyvalence
- Adaptabilité.
- Qualité relationnelle.
- Être dynamique, rigoureux.

Environnement relationnel

Internes : Le centre technique municipal et l'ensemble des intervenants et usagers des écoles, crèches et locaux associatifs

Externes : le personnel des écoles, crèches, associations, fournisseurs, entreprises extérieures.

Conditions de travail

- Travail certains WE ou jours fériés et en dehors des heures ouvrables (manifestations, gestion des entreprises)
- Lien avec entreprises privées et de nombreux interlocuteurs
- Horaires variables selon les saisons
- Travail en extérieur possible
- Lieu de travail : Centre Technique Municipal de Caluire et Cuire.
- Temps de travail de 38h hebdomadaires avec 25 jours de congés annuels, 18 jours d'ARTT incluant la journée de solidarité et 2 jours de fractionnement attribués sous conditions.

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.

- Une politique d'action sociale volontariste comprenant notamment des titres restaurant d'une valeur faciale de 7€ avec une participation employeur de 50% et un comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations qui peuvent constituer un vrai complément de rémunération.

- Une politique d'accompagnement aux parcours professionnels dynamique avec notamment, une école interne de préparation aux concours et examens professionnels.

- Temps de travail de 38h hebdomadaires avec 25 jours de congés annuels, 18 jours d'ARTT incluant la journée de solidarité et 2 jours de fractionnement attribués sous conditions.

Informations complémentaires

Personne à contacter

Frédéric PICARD, Responsable du Centre technique municipal, tél 04 72 27 23 90

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne : [POSTULEZ ICI](#)

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr